



France-Soir.fr

VOTRE GRAND QUOTIDIEN NATIONAL

Solidarité - Une décennie d'artisanat sans frontières

Sylvain Chazot, le mardi 17 mars 2009 à 16:07



Créé il y a dix ans, le Cosame permet à des artisans français de partir dans le pays du Sud pour enseigner certaines techniques de travail.

Le réseau français des chambres des métiers et de l'artisanat fête mercredi les dix ans du programme Cosame. Voilà une décennie qu'était créé cette plate-forme destinée à favoriser l'échange de savoir-faire entre la France et les pays du Sud. A l'époque, la Guilde européenne du Raid, une organisation non-gouvernementale, et l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) décident de répondre ensemble aux besoins de formation rencontrés par les artisans du Sud. Le Cosame est alors créé. Sa mission ? Permettre à des artisans français de partir dans des pays du Sud afin de former les populations locales à certains métiers ou de perfectionner les artisans de ces pays sur des techniques particulières. "L'intérêt est triple, assure Rafael Paniagua, sous-directeur des relations européennes et de la coopération internationale à l'APCM. D'abord, il y a un échange de connaissances. D'autre part, cela valorise l'artisanat des pays d'intervention. Enfin, cette expérience permet d'enrichir les artisans français, professionnellement et personnellement."

Qualifiée, ouverte et solidaire

En dix ans, plus d'une centaine d'artisans sont ainsi partis à l'étranger, du Sénégal aux Philippines en passant par le Burkina Faso, le Vietnam, l'Equateur, le Maroc, l'Inde, le Népal, etc. Tous les corps de métier artisans sont concernés : maçon, boulanger, menuisier, couturier, mécanicien, bijoutier... "La plupart des artisans sans frontières n'avaient jamais effectué de missions en dehors de la France, poursuit Rafael Paniagua". Forcément, une telle expérience a un impact personnel. Au delà de l'enrichissement professionnel, de nouvelles manières, de nouveaux rapports, sont partagées. Pour le sous-directeur des relations européennes et de la coopération internationale à l'APCM, ces missions illustrent les trois grandes qualités de l'artisanat français : "La première entreprise de France (*L'Hexagone compte plus de 900.000 artisans, NDLR*) est à la fois qualifiée, ouverte et solidaire. La coopération fait partie du métier."

Pour fêter cette décennie d'échanges, le Cosame remettra mercredi, en fin d'après-midi, des passeports d'artisans sans frontières, symboles de l'échange réalisé entre hommes de métier de pays différents. Une manière de récompenser la solidarité des artisans volontaires.

Renseignements au www.cosame.fr